

### L'HUMEUR DU TEMPS : "ANTICIPATION "

#### J'imagine DRANCY en 2051

Ce matin sombre et pluvieux des résidus de l'usine ©Nuka Kola, je dois déposer ma petite dans l'une des 19 crèches privées de la Ville. Je pourrais la laisser pour  $\frac{3}{4}$  d'heure car les ROB-1 qui les gardent acceptent les bons gratuits que j'ai eu en achetant le lait synthétique NK à 1€.

Mince encore une prune, depuis que la police est sponsorisée par les hôtels formule2, il ne faut plus dépasser d'une seconde son temps de stationnement. La camera n°98657 du coin de la rue Bernard Thibault, à lancé la désintégration. Zut de zut. Je vais devoir passer à l'hôtel de Ville pour qu'ils me la recomposent. Vite, que je prenne un rendez-vous avant neuf heures sinon je vais encore devoir parler à cette BAT2 qui bug et me dit toujours « *L'Autorité a bien pris votre message, mais il ne pourra acter son action que si votre vote le 21 mars est validé par NK.* » Tiens, il ne pleut plus, de toute façon les plantes artificielles ©SofBio Inc. se délectent des pluies acides. Avec la dernière mis-à-jour de leurs biopuces, elles n'ont même plus besoin de jardinier.

Il faut que je connecte Barnabé pour sa maîtrise de physique quantique mais à 8 ans il ne s'habitue toujours pas à la connexion cérébrale. Ça le chatouille mais c'est efficace. Je me souviens du temps des professeurs humains. Il parlait, parlait pour défendre l'éducation, peine perdu. La profession a disparue quand l'Autorité a autorisé leurs licenciements pour finir de supprimer les derniers postes. Maintenant on t'envoie directement les cours dans le cerveau. C'est plus direct, et moins couteux mais il y a la pub. Ils ne nous prennent plus la tête avec leur fonction publique qui coute cher. Aujourd'hui avec les sponsors tout est gratuit même «l'éducation libéralisée». Par contre, tu ne causes qu'avec des machines, ça facilite la vie. Elle est bien plus courte la vie. A 6 ans, t'est obèse, à 12 ans tu ne peux plus bouger et à 40 ans tu meurs... Et dire qu'en 2010 la retraite était à 60 ans.



Il fait bon vivre à Drancy, cette petite ville de 6 millions d'habitants. Je vis au 1235<sup>ème</sup> étage et je vois un bout de ciel orange. Un vrai bonheur. Quand je pense aux appartements en sous sol... Zut, je vais rater la propagande de l'Autorité sur la Drancy.netTV, ça va me faire perdre mes bons de réduction d'électricité. Je me mets dans l'ambiance avec de l'encens. C'est un vieux reportage sur Drancy, Jean Christophe Lagarde, c'est qui celui là ? Politicien, tient ça existait comme métier ? Tiens, une assemblée de gens avec des pancartes qui réclament plus de service public ? Mais je reconnais ce logo, c'est bien celui de la CGT. Il n'a pas beaucoup changé. « Tiens, je vais aller voir la CèGèTe », comme disait mon arrière-grand-père, car ce qu'il m'écrivait est bien vrai. Sans service public la vie n'est plus la même.

« Bonjour », me dit l'agent à l'accueil de la CGT, mince cela fait 15 ans que je n'ai pas vu un vrai sourire humain. Elle me tend la main, je la lui serre. Elle me parle, je l'écoute, elle me propose, je décide. Finalement je redécouvre des gestes simples et humains.

#### ATSEM

Suite à une décision municipale, les ATSEM se retrouvent depuis plus d'un an avec une demi-heure de moins avant l'arrivée des enfants pour remplir leurs missions de nettoyage des classes et de préparation des activités. Il a fallu une grève pour que la municipalité discute de cette situation. Plusieurs belles promesses avaient été faites aux agents, étudier la situation de chaque école pour adapter les tâches et éventuellement réviser les horaires des agents. Le chef de service qui ne devait pas partir n'étant plus là, le dossier a-t-il été enterré ?

Un exemple supplémentaire du grand cas que la municipalité fait de nos conditions de travail était-il nécessaire de le préciser ? Aucune nouvelle sur ce dossier qui touche à l'hygiène dans les écoles.

**Nous ne sommes ni des ressources, ni des outils, ni des machines. Nous sommes des humains, adultes de surcroît**

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

EDITO

BREVES

TRUCS

CHS CHUT

CHS II ET III

<http://www.drancycgt.new.fr>

Courriel : [territoriaux.cgt@free.fr](mailto:territoriaux.cgt@free.fr)

Bourse du travail  
22, rue de la République  
93700 Drancy

**01 48 96 92 40**

JOURNÉE DE LA FEMME : PARCE  
QU'IL Y A DES HOMMES  
QUI SONT ENCORE COMME ÇA...

MOI A FAIM  
FEMME



FEY

## Merci Madame...

Dans la fiche de paie de décembre 2009, nous apprenons que par un grand renfort revendicatif la CFTC a gagné la journée de la femme pour les hommes !

Bon, nous les mecs, on prend !!

Mais faut pas nous la faire comme pour la mosquée municipale. Nous le

savons on nous a menti !

On était présent quand la CFDT a demandé l'égalité et non pas les travailleuses chrétiennes.

Nous, CGT, on prend mais on remarque qu'à la fin du mois c'est toujours la galère.



**B  
R  
E  
V  
E  
S**



**DRANCY 94 grévistes  
le jeudi 21 janvier  
2010**

**NOS ENFANTS  
NOUS ACCUSERONT**



## Vous avez un message....

Voilà pourquoi la CGT boycotte les vœux du Maire de Drancy en cette année 2010 !

Parce que l'IEMP, c'est cause toujours mais il n'y a toujours rien de plus dans les poches des agents,

Parce que le CHS doit pouvoir fonctionner pour le bien des salariés et pas pour celui du maire,

Parce que les promotions par copinages n'ont jamais cessés,

Parce que la CGT n'est pas d'accord avec l'effacement en fin d'année des heures à récupérées,

Parce que le vote CTP sur les Heures Supplémentaires n'a jamais eu lieu,

Parce que trop de salariés de la ville ne sont toujours pas en stage de titularisations,

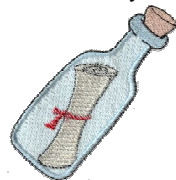
Parce que le respect ça se donne ça ne se prend pas,

Parce que sinon on nous enverrait encore la Police, ...

Que personne ne s'inquiète, ce n'est pas devant les amuse-gueules que le vrai combat se trouve. La CGT est à vos cotés tous les jours de l'année.

## La CGT vous souhaite une Bonne année.

Mail envoyé le vendredi 8 janvier 2010 aux agents équipés du net.



*Cet email a fait du buzz car, d'après nos syndiqués présents lors des vœux vendredi 8 janvier 2010 à 17 h, le Maire a repris le message CGT. Bien évidemment, il ne prononce pas les trois lettres, mais sans nous, il aurait été bien vide le discours 2010. Il faut dire que la salle était bien vide (300 personnes). D'ailleurs après la « Flamboyante » annonce du Maire la CGT souhaite aussi la relance des actions contre l'alcoolisme au travail. A noter que le fan club de JC L. était présent par son applaudissement nourri... Clap clap clap Mdr !*

**LA  
FORCE  
EST EN  
NOUS**



## Retraités en Force ou le retour du Jeudi

Jeudi 21 janvier lors du conseil d'administration du CASC, Patrick DOBEL demande le vote sur la reconduction de la réception du jeudi des retraités mais sans cadeau, résultat : 12 voix pour 3 abstentions. Nous noterons le rétablissement de la convivialité et de l'échange humains, mais le cadeau annuel des retraités a disparu comme par magie. Un contact devrait être pris avec « **les retraités en colère** ». La CGT en force avec les retraités...

## CASC dort, ou La Belle au bois dormant ?

Sur 300 agents qui ont répondu au questionnaire sur la qualité du nouveau spectacle de NOEL, les agents préfèrent avec 10 voix de plus, le film du dernier Walt Disney au spectacle vivant. Il semble que le spectacle ne s'adressait pas aux plus de 10 ans. La commission de NOEL mesurera cette analyse.

## Le CASC c'est vous !

Courant février, un questionnaire va être proposé aux adhérents n'hésitez pas à vous exprimer.



**BREVESEBREVES**



Sous le prétexte d'un « TAMAR » dérangeant, M. Le Maire ne veut pas reconnaître la légitimité des élus du CHS, ni travailler avec eux.

Déjà en décembre 2009, il remettait en cause les jours accordés au CHS, nous permettant de visiter paritairment les sites. C'était un accireis vieux de 8 ans.

« *Maintenant vous pouvez faire ces visites mais sous couvert de vos heures syndicales* », en sous entendant, une diminution de l'activité syndicale bien sur.

La dernière séance fut « l'apothéose », les élus politiques étaient tous en retard, sauf le Maire. On nous fait une présentation et une analyse des accidents du travail de 2008 et 2009 par projection mais aucun élu du personnel n'a pu avoir ce travail au préalable.

Le Maire a attaqué en critiquant nos interventions et par une belle prise de « bec » il a refusé la parole à Henri TAMAR et a listé point par point les accidents du travail. Votre élu, après avoir proposé une organisation de travail, a laissé le maire à ses délires verbaux et a claqué la porte du CHS.

Suite au monologue, le Maire a mesuré que 28 cas demandaient à être examinés, ne voulant pas donner raison à nos propositions d'organisation voilà qu'il décide seul de créer dans le CHS une commission faite des représentants des 3 syndicats.

Mais le personnel de la mairie avait décidé démocratiquement lors du vote du CHS de décembre 2008 que seul 2 organisations les représentaient, la CGT et la CFTC. Apparemment le vote des agents ne représente rien pour sa majesté LAGARDE, il ne se pose même pas la question des obligations de confidentialité des élus CHS que n'ont pas les autres élus syndicaux. Nous nageons dans le n'importe quoi.... Patrick Dobel a demandé si le Maire avait bien reçu le courrier de la CGT concernant les visites du CHS. Il susurre qu'il va le lire...

## Faire valoir ses droits - quelques trucs utiles :

**Notation/évaluation :** Il doit y avoir un lien entre la notation et l'appréciation. Si ce n'est pas le cas ou si l'une ou l'autre ne vous paraît pas fondée, plutôt que de ne pas signer, il est préférable de noter après votre signature que vous allez faire un **recours devant la CAP**. Ce recours consiste en une **simple lettre** à envoyer devant cette commission qui siège au CIG à Pantin. Indiquez aussi clairement que possible les raisons qui selon vous fondent votre recours (baisse de notation en l'absence de rapports ou motivé par des appréciations discutables). Cette commission est composée à égalité d'élus de municipalités de la petite couronne et d'élus syndicaux issus des élections professionnelles de décembre 2008. **Grâce à vos votes la CGT y est bien représentée. DRANCY et ses dossiers sont bien connus. Vous pouvez donc nous contacter si vous voulez vous assurer du bon suivi de votre dossier.**

**Si votre recours est accepté par la CAP, Monsieur le Maire doit revoir votre note** comme l'indique la CAP. Le statut le lui impose. Si Monsieur le Maire décide d'ignorer la loi ou s'il tente de la contourner maladroitement en modifiant votre note de 0,01 par exemple, s'agissant d'une possible violation de la loi vous pouvez porter votre recours devant le tribunal administratif. **Contactez la CGT**, c'est une procédure que nous connaissons bien maintenant.

**Convocation pour entretien de sanction :** Si vous êtes convoqué pour un entretien de sanction, **faites-vous accompagner**. L'accompagnateur peut être un collègue, un avocat, un membre de la famille sachant que les délégués syndicaux sont, entre autres, là pour cela. N'hésitez pas à **contacter la CGT** dès que vous êtes informé de la date de votre entretien. Quelque soit votre choix, mettez par écrit le compte rendu de l'entretien et commentez ce qui selon vous doit l'être dans un courrier recommandé envoyé à l'administration qui oublie systématiquement de faire un compte rendu. Il est préférable qu'une trace de votre version existe dans votre dossier si vous voulez contester cette sanction. Ce courrier est souvent le moment pour faire votre "recours gracieux", à savoir demander par courrier à Monsieur le Maire d'annuler la sanction qu'il vient de prononcer. En cas de refus du Maire, si la sanction a un aspect financier, il faudra évaluer le montant et demander son remboursement par une demande indemnitaire à la Ville de Drancy avant de pouvoir porter plainte (recours en annulation de la décision du Maire) contre la mairie au tribunal administratif. Tout cela pouvant être complexe, prenez contact avec nous.

**Pour tous Courriers importants :** lettres recommandées avec accusé de réception

**Harcèlement :** garder toutes les traces écrites, noter sur un cahier journalier le reste au fur et à mesure, garder le contact avec ses collègues, la médecine du travail et les élus CHS CGT et les informer du problème.

**Congé maladie pendant ses congés :** Attention, seul le Maire peut déplacer vos congés, pour cela demander le déplacement de vos congés si votre maladie ne vous permet plus d'être en fonction, le Maire ne pourra faire valoir une obligation par nécessité de service et une perte des congés annuels.

Contactez la CGT : à la bourse du travail, par téléphone ou par mail.

## KOT KOT KODEK

*(On ne fait pas d'omelettes sans casser d'œufs)*  
Avec 58000 heures supplémentaires payées et sans doute autant de récupérées, Le Maire nous a pondu une note indiquant que si un agent avait encore des heures de récupération le 31 décembre 2010, le 1 janvier elles auraient disparu. Tel le magicien HOUDINI, rien ne l'arrête, mais sa magie, il l'applique tout seul, sans les organisations syndicales. La CGT qui sait comment fonctionne les services, mesure que bien que diabolique ce n'est pas applicable, sinon certains services fermentaient, par trop d'effectifs en récupération, dès le mois d'octobre pour 420 heures de récup. (420 h de récup = 3 mois)



## DUR... DUR.. L'ACCUEIL « CHS »

Les élus CGT et CFTC du Comité d'Hygiène et de Sécurité ont envoyé les demandes de visites de sites avec un calendrier précis à Jean Christophe LAGARDE président du CHS. Celui-ci a validé nos propositions dont l'ESPACE CULTUREL. Nos deux élus CGT attendaient les élus représentants la Ville. Ne voyant rien venir, Ils sont allés se présenter au chef d'établissement. GLUPS !! L'accueil fut froid comme le pôle nord, même pas un serrage de main, même pas un « bonjour », la bonne éducation se perdrait elle ?

Toujours est-il que les représentants du personnel ont demandé les plannings horaires pour vérifier les temps de repos, c'est la loi 2000-815 et son article 3 qui avance les « garanties ». Silence du chef d'établissement. Nous avons demandé aussi pourquoi la nacelle élévatrice avait des élastiques pour brider la sécurité des commandes. Silence du chef d'établissement.

Henri a rappelé à l'ancien membre du CTP, M Colson, tête de liste CFTC au CHS, que, déjà face à ce dossier en 2005, le Maire avait clairement décidé de sanctionner le cadre et les agents fautifs si il y avait à nouveau des élastiques.

Voilà que le chef d'établissement accuse l'élu de ne pas être un élu du CHS. Une fois terminée la visite, sans aucun des éléments demandés mais avec de très belles photos numériques d'élastiques, Henri TAMAR interpelle quelques agents qui confirment qu'ils ont toujours continué à travailler à 12 mètres de haut avec les sécurités bridées.

La CGT demande l'habilitation de travail en hauteur, ils n'e l'ont pas !!! Alors que c'est tous les jours qu'il y a des spectacles ou de la préparation.



### LA CGT DES TERRITORIAUX DE DRANCY A ADRESSÉ UN CHEQUE DE 50 €UROS À L'AVENIR SOCIAL - SOLIDARITÉ HAÏTI

#### Pour ceux qui n'ont pas vu les changements sur les congés :

Congés 2009 : 5<sup>ème</sup> semaine 2009 du 1 novembre  
2009 au 30 avril 2010.

Congés 2010 : 34 jours de congés jusqu'au 31  
décembre 2010 (+ 1 à 2 jours pour fractionnement  
si utilisation dans la période statutaire)

## MISSION IMPOSSIBLE DU CHS ?

Nous avons transmis notre dossier, comprenant le procès verbal, les photos, et un historique du travail en hauteur à l'espace culturel à l'ACMO et au Maire. Nous y ajoutons un droit d'alerte pour « mise en danger d'autrui ».

**L'article 40 du code de la procédure pénale est clair : « Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs. »** L'administration est donc dans l'obligation de faire une enquête et de faire un signalement au parquet.

Etonnement Henri TAMAR a été le seul convoqué devant M TEPAZ et l'ACMO. Il s'y présente accompagné d'Arnaud MELLAERTS mandaté sur le suivi des élus CGT. Mais malgré les chaleureuses « Bonnes Années de la CGT » à M TEPAZ, celui-ci met fin à la réunion, puis il s'emporte en criant, hurlant, dans la mairie. Nous avons fait constaté aux agents et élus interrogés que la CGT n'était pas entrain de commettre un crime... de lèse-majesté...

Il semble qu'il y ait un décalage : l'administration vise la procédure discipline alors que nous ce qui nous importe est le maintien de la vie des agents. Nous sommes intervenus auprès du Maire pour lui rappeler que nous ne sommes coupable d'aucune faute, et que nous l'alertions de la mise en danger d'autrui et qu'il doit faire des propositions et que nous souhaitons une réunion avec M TEPAZ avec la CGT et pas seulement avec 1 représentant.

### LE PRESIDENT SARKOZY VEUT TITULARISER LES CONTRACTUELS



A DRANCY « ALLEZ Mr LAGARDE, SUIVEZ  
VOTRE MAJORITE QUAND ELLE SORT DE  
BONNES IDEES, MEME LA CGT DIT OUI »

**Vous pouvez nous contacter tous les matins à la Bourse du Travail**

22, rue de la République à Drancy

**01 48 96 92 40**

**Le BLOG de la Cgt <http://cgtdrancy.hautetfort.com/>**

**Pour vous informer, vous défendre, vous syndiquer**